

SAIDOMÉ Bernard

P 18 A

lettre + 4 pages.  
1<sup>er</sup> R° + 3 feuilles R° V°

62990. Boobers les Hesmond.  
membre de l'Association  
Vents Contraires  
(cf page 3 présent document)

Remise le 3/2/2023  
à la permanence N°5.

Monsieur le Commissaire Enquêteur.

Je vous prie de bien vouloir prendre note de mon avis défavorable à ce projet. Ceci à titre individuel et associatif.

Vous trouverez en annexe BS1 un dossier émanant de Mme Noyon, directrice de l'association de la Fondation Chartreuse de Montreuil, dont le Président est Jean-Paul DELEVOYE.

A l'unanimité de son bureau, l'association s'oppose à ce projet.

Par ailleurs, j'aimerais aborder le thème de la démocratie au niveau local.

En décembre 2020, une pétition sur ce projet exprima 70,6 % d'avis défavorables. (annexe BS2). Nous ne sommes quand même pas rigauds pour transmettre des chiffres exacts à la Préfecture!

C'est un déni de démocratie; M le maire continue d'ignorer ces 70% d'habitants.

« Il faut se soumettre ou se démettre » (Léon Gambetta)

Boobers le 3/2/2023



*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

1911

*[Handwritten signature or initials]*

jeu. 2 févr. 12:42

A

RE: Projet éolien de Boubers les Hesmond

Bonjour Monsieur Salomé,

Après consultation des membres du bureau de notre association, voici ce qui a été déposé ce jour comme avis sur le site internet de l'enquête publique :

En qualité de Président de l'association de préfiguration de la Fondation Chartreuse de Neuville, propriétaire à 51% de la copropriété de la Chartreuse Notre-Dame des Prés, située à Neuville-sous-Montreuil, je souhaite émettre au nom de notre association et dans le cadre de l'enquête publique en cours, un avis négatif au projet d'implantation d'éoliennes à Boubers les Hesmond.

Après analyse du dossier, notre association, à l'unanimité de son bureau, s'oppose au projet pour les mêmes raisons que l'architecte des bâtiments de France : « *La Chartreuse de Neuville-sous-Montreuil, Notre-Dame des Prés, Monument Historique inscrit, sera en co visibilité avec le parc éolien depuis les remparts de la ville de Montreuil-sur-Mer. Fondé au XIVème siècle et essentiellement reconstruit au XIXème siècle, cet édifice religieux est le plus grand monastère chartreux de France. Le parc éolien sera en confrontation visuelle directe avec le monastère depuis les remparts. Le projet mettra fin à une perception harmonieuse du site dans son fond écran boisé identifiant le panorama* ». Il est à noter également que la Chartreuse de Neuville, qui était à l'abandon au début des années 2000, fait l'objet depuis la création de notre association en 2008 d'un important projet à la fois de restauration de ses bâtiments et de renaissance territoriale avec une vocation porteuse de sens à rayonnement national. Près de 20 000 personnes y viennent déjà chaque année alors même que le site n'est pas encore restauré. Son chantier de rénovation est actuellement le second chantier monument historique le plus important après Notre-Dame de Paris en termes de périmètre des travaux. Dès la fin de ceux-ci, le projet culturel et sociétal de notre association continuera de s'y déployer et sera complété d'une hôtellerie à visée touristique. A noter par ailleurs que la Chartreuse de Neuville est le seul monument historique labellisé dans les Hauts de France Centre Culturel de Rencontre par le ministère de la Culture. L'environnement paysager de la Chartreuse de Neuville est essentiel, c'est aujourd'hui encore un site préservé et notre association n'a d'autre but que de préserver cet environnement en s'opposant à ce projet.

Espérant que notre avis sera pris en compte par les autorités décisionnaires, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Jean-Paul Delevoye, Président

Belle journée, très cordialement,

Alexia Noyon



Alexia Noyon | Directrice  
a.noyon@lachartreusedeneuille.org

Mobile : 06 50 60 69 93  
Tél : 03 21 06 56 97



Association La Chartreuse de Neuville  
1 allée de la Chartreuse  
62170 Neuville-sous-Montreuil  
www.lachartreusedeneuille.org

**De :** [redacted]  
**Envoyé :** lundi 30 janvier 2023 12:47  
**À :** Alexia NOYON - LA CHARTREUSE DE NEUVILLE <a.noyon@lachartreusedeneuille.org>  
**Objet :** Re: Projet éolien de Boubers les hesmond

Madame la Directrice , Bonjour

Ci-joints l'avis négatif de l'architecte des bâtiments de France sous forme de fichiers PDF ( 1 fichier par page )

nommés : eponscan37 ( page 1 )  
          eponscan38 ( page 2 )  
          eponscan39 ( page 3 )

Cordialement  
Bernard Salomé

NB : me contacter si problèmes lecture de ces fichiers

Envoyé depuis Windows Mail

**De :** [redacted]  
**Envoyé :** lundi 30 janvier 2023 11:44  
**À :** [redacted]

Monsieur Salomé,

Dans les pièces du dossier en lien, je ne retrouve pas le courrier avec avis négatif de l'architecte des bâtiments de France, pouvez-vous, s'il vous plaît, me le transmettre afin que je le fasse parvenir aux membres du bureau de l'association ?  
Un grand merci, très cordialement,

Alexia Noyon

LA CHARTREUSE DE NEUVILLE

Pa



**Alexia Noyon** | Directrice  
a.noyon@lachartreusedeneuille.org

Mobile : 06 50 60 69 93  
Tél : 03 21 06 56 97



Association La Chartreuse de Neuville  
1 allée de la Chartreuse  
62170 Neuville-sous-Montreuil  
www.lachartreusedeneuille.org

**De :** [REDACTED]  
**Envoyé :** vendredi 27 janvier 2023 11:04  
**À :** Alexia NOYON - LA CHARTREUSE DE NEUVILLE <a.noyon@lachartreusedeneuille.org>  
**Objet :** Projet éolien de Boubers les hesmond

Vents Contraires  
Association de sauvegarde des paysages  
de la vallée de l'Embryenne sur le territoire de  
7 route de Fruges  
62990 Boubers les Hesmond  
Président: Bernard HANQUEZ

Madame la Directrice

J'ai essayé de vous transmettre depuis votre site internet un message sur le projet éolien de Boubers, n'étant pas certain d'y avoir réussi, excusez-moi de renouveler cette opération par mail, que je maîtrise mieux

La covisibilité depuis les remparts de Montreuil, in facto depuis la Chartreuse de Neuville est une raison de refus du permis de construire d'éoliennes. Ce projet porte sur l'implantation de 4 éoliennes de 180m sur le territoire de Boubers en limite de la commune de St Denoex ( projet les Magnolias ) ou un projet a déjà été refusé en 2009 et 2010.  
La Direction régionale des affaires culturelles par l'intermédiaire de l'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis défavorable. Votre site MH inscrit est cité.

P3

La dernière séance d'enquête publique est le **3 février 2023 de 15h à 18 h**

Vos observations, propositions ou raisons de votre refus peuvent être déposées site le site internet ci-dessous en bas de page . La population de la commune est défavorable à 70%

Salutations distinguées

Le Secrétaire : Bernard SALOME ( [REDACTED] )

<https://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques/EOLIENNES/SAS-EOLIENNES-DES-MAGNOLIAS-BOUBERS-LES-HESMOND>  
Envoyé depuis Windows Mail

Mairie de Neuville

LE MAIRIE DE NEUVILLE

Mairie de Neuville  
1 rue de la République  
59120 Neuville

Tel : 03 20 81 11 04  
Fax : 03 20 81 11 05



Site internet : [www.mairie-neuville.fr](http://www.mairie-neuville.fr)  
E-mail : [mairie@neuville.fr](mailto:mairie@neuville.fr)

De : Mairie de Neuville  
Envoyé : vendredi 27 janvier 2023 11:04  
À : Alexis NOYON - LA CHARTREUSE DE NEUVILLE  
Objet : Projet éolien de Boubers les Hesmond

Vents Contraires  
Association de sauvegarde des paysages  
de la vallée de l'Empennne sur le territoire de  
7 route de Fuges  
62990 Boubers les Hesmond  
Président: Bernard HANQUET

Madame la Directrice

J'ai essayé de vous transmettre depuis votre site internet un message sur le projet éolien de Boubers, n'étant pas certain d'y avoir réussi, excusez-moi de renouveler cette opération par mail, que je maîtrise mieux

La covisibilité depuis les remparts de Montreuil, in facto depuis la Chartreuse de Neuville est une raison de refus de permis de construire d'éolennes. Ce projet porte sur l'implantation de 4 éolennes de 180m sur le territoire de Boubers en limite de la commune de St Denoix (projet les Magnolias) ou un projet a déjà été refusé en 2009 et 2010.  
La Direction régionale des affaires culturelles par l'intermédiaire de l'Architecte des Bâtiments de France a émis un avis défavorable. Votre site MH inscrit est clé.

(19)

(P)

J'ai bien lu les motifs de cette pétition ( page 1 ) et je m'oppose au projet éolien

de BOUBERS LES HESMOND qui impactera la vallée de l'Embryenne et les communes en aval

NO	Adresse du lieu de résidence	nom et prénom	Qualité	Emargement
1	[redacted] Rue de Fruiges			[signature]
2	[redacted] rue Blanche			[signature]
3	[redacted] "			[signature]
4	[redacted] rue Blanche			[signature]
5	[redacted] "			[signature]
6	[redacted] rue de Fruiges			[signature]
7	[redacted] route de Fruiges			[signature]
8	[redacted] Impasse du Planchon			[redacted]
9	[redacted]			[redacted]
10	[redacted] Rue Blanche			[redacted]
11	[redacted] Rue Blanche			[redacted]
12	[redacted] Rue du Paradis			[redacted]
13	[redacted] Rue de Fruiges			[redacted]
14	[redacted] Rue de Fruiges			[redacted]
15	[redacted] rue de la mairie			[redacted]
16	[redacted] Rue du Paradis			[redacted]
17	[redacted] Rue du Paradis			[redacted]
18	[redacted] rue de la Mairie			[redacted]
19	[redacted] rue de Fruiges			[redacted]
20	[redacted] rue de Fruiges			[redacted]
21	[redacted] rue de Fruiges			[redacted]
22	[redacted] rue Blanche			[redacted]
23	[redacted] rue Blanche			[redacted]
24	[redacted] Rue de Fruiges			[redacted]
25	[redacted] Rue de Fruiges			[redacted]
26	[redacted] de Fruiges			[redacted]
27	[redacted] de Fruiges			[redacted]
28	[redacted] route de Fruiges			[redacted]
29	[redacted] Rue Blanche			[redacted]

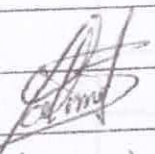
J'ai bien lu les motifs de ci  
de BOUBERS LES HESMOND qu

en  
mes en aval

Projet éolien : résultats  
pétition de déc 2020  
~~~~~  
précisions apportées  
à M le Maire  
qui dénigre  
régulièrement  
le taux de 70,6 %  
d'avis  
défavorables.

| no | Adresse du lieu de résidence |
|----|------------------------------|
| 30 | Rue Blanche                  |
| 31 | Rte de Fruges                |
| 32 | Rte de Fruges                |
| 33 | Rue Blanche                  |
| 34 | Rue de Emile                 |
| 35 | rue Blanche                  |
| 36 | rue blanche                  |
| 37 | Allée du perron              |
| 38 | rue du Perron                |
| 39 | Rue de Fruges                |
| 40 | route de Fruges              |
| 41 | route de Fruges              |
| 42 | route de Fruges              |

| margement  |
|------------|
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |
| [Redacted] |

|                                                                                                                                       |         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| TOTAL Signatures                                                                                                                      | 42      |
| Sortir M. DELAINE qui a déménagé depuis et remplacé par M <sup>r</sup> COURTOIS qui a signé ligne 42                                  | - 1     |
| TOTAL Signatures recueillies                                                                                                          | 41      |
| Certifié exact<br>le secrétaire Bernard SALOMÉ     |         |
| NOMBRE Residents majeurs                                                                                                              | 58      |
| soit % Signataires                                                                                                                    | 70,69 % |
| NB : 3 personnes "vulnérables" n'ont pas été comptabilisées et contactées pour le vote (pour ne pas être accusé d'abus de confiance.) |         |